



Une nouvelle publication du Conseil de l'Europe sur les détentions secrètes et les transferts illégaux de détenus orchestrés par la CIA

Strasbourg, 26.06.2008 - L'Europe serait-elle devenue un «terrain de chasse privilégié» pour des services de sécurité étrangers ? Peut-on accepter, au nom de la sécurité commune et de la lutte contre le terrorisme, que des citoyens soient kidnappés, transférés et détenus arbitrairement dans des prisons secrètes, torturés, sur simple suspicion de terrorisme et au mépris des lois internationales?

La nouvelle publication du Conseil de l'Europe, *La CIA au-dessus des lois? Détentions secrètes et transferts illégaux de détenus en Europe** détaille l'enquête de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à travers les deux rapports de Dick Marty, membre suisse de l'APCE, puis l'avis juridique de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise). Ces deux organes du Conseil de l'Europe ont analysé le programme HVD (High Value Detainees/Détenus de grande importance) mis en place par l'administration des USA après les attaques du 11 septembre. Cette enquête révèle « la toile d'araignée » mondiale des vols illégaux tissée par la CIA.

L'ouvrage, publié en français et en anglais, dénonce les nombreuses et graves violations des droits de l'homme de ce programme dit de « restitutions extraordinaires ». Il met l'accent sur le fait que ce programme n'a pu fonctionner sans la coopération d'un certain nombre d'Etats membres du Conseil de l'Europe, pourtant liés par les Conventions européennes en matière de droits de l'homme. Les propos sont étayés notamment par des exemples concrets et des témoignages de restitutions, montrant le sort réservé aux détenus et le traitement qui leur est infligé.

Il apporte également, à travers les travaux de la Commission de Venise, une expertise autorisée sur les principes généraux du droit international et la responsabilité des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Ce livre est le second titre de la nouvelle collection « Point de vue-Point de droit », lancée par le Conseil de l'Europe. L'objectif de cette collection est de rassembler, dans un même ouvrage et sur un thème d'actualité, les positions de l'Assemblée parlementaire et de la Commission de Venise. Il fait suite à *Guantanamo : une violation des droits de l'homme et du droit international ?*

[*Point de vue-Point de droit : la CIA au dessus des lois ? \(Parution le 25 juin\)](#)